



Alerte Sécurité et réglementation

Le saviez-vous?

Préjugés sur le coût d'un contrôle, manque de temps, méconnaissance de la réglementation : 50 % du parc national de véhicules professionnels équipés de hayon élévateur n'est pas contrôlé régulièrement.

#2 - LA RÉGLEMENTATION*

1 CONTRÔLE **OBLIGATOIRE AU** MINIMUM TOUS LES 6 MOIS

pour une flotte en conformité

Sanction pénale encourue : jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 K€ d'amende pour le chef d'entreprise en cas d'accident corporel.

*En référence à l'arrêté du 1er mars 2004

#1 - LE MARCHÉ









plus de **220 000 VÉHICULES PROFESSIONNELS**

sont équipés de hayons élévateurs

Artisans, commerçants, gestionnaires de flottes, transporteurs, déménageurs, etc. tous les jours, les professionnels sollicitent cet équipement indispensable pour satisfaire leurs clients.

HYDROTEST.

Le saviez-vous?

Non-respect de la réglementation : les entreprises encourent une amende à minima de 3 750 € par infraction, multipliée par le nombre de véhicules. Un contrôle deux fois par an permet de ne plus être hors la loi et garantit un service client dans les temps.

Le saviez-vous?

Être informé sur l'utilisation des appareils diminue les risques de défaillance. 1 contrôle deux fois par an avec un professionnel permet de faire le point sur le matériel de levage.

#4 - LA SOLUTION **HYDROPARTS** Assistance

EN FRANCE, SUR + DE **70 DÉPARTEMENTS**

Les experts du hayon élévateur interviennent directement sur site

L'entretien est planifié quand le véhicule n'est pas utilisé : un gain de temps et d'argent et une limitation des déplacements pour les entreprises.

#3 - LA SÉCURITÉ



Un hayon élévateur est utilisé plus de

10 FOIS PAR JOUR

Comme tout matériel manipulé quotidiennement, le contrôle 2 fois par an du hayon élévateur maintient son état fonctionnel, permet de changer les éléments de sécurité (fanions, bande rétro réfléchissante etc.), de vérifier le bon fonctionnement du matériel, d'informer sur sa manipulation. Objectifs: limiter les accidents utilisateurs et éviter les risques d'incidents sur le périmètre d'intervention.



Le saviez-vous?

Les deux contrôles annuels obligatoires réalisés **sur site**, permettent aux entreprises d'économiser **35 semaines/an** d'un salarié à temps plein : sur la base d'un trajet de **20 kms** pour une flotte de 100 véhicules (équivalent à 2 allers-retours entreprise/garage).









le dépannage du hayon élévateur, HYDROPARTS Assistance accompagne chaque jour en France plusieurs centaines d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs sur plus de 60 départements : près de de 70 % du parc de hayons élévateurs circulant en France couvert

Depuis 2010, HYDROPARTS Assistance est le 1er réseau organisé de professionnels dont le métier est exclusivement dédié au hayon élévateur.







